

Le mot de l'équipe régionale

Vu et entendu lors des universités d'été de l'UNHAJ à port Leucate...

« Surtout, ne retenez pas ces chiffres extravagants, ces ratios improbables, et ces seuils mirifiques qui vous sont présentés; retenez, que pour en arriver là, il faut labourer en profondeur ! »

D'un coup d'un seul, mes origines paysannes sont remontées à la surface et je me suis maudit d'avoir par je ne sais quel hasard ou velléités de promotion sociale, abandonné la bêche pour un crayon et les bottes pour des chaussures cirées...

.../60,70,80% de subventions à l'investissement pour les nouveaux projets habitat jeunes, obtenu grâce à un travail de terrain et de terrien forcené. (!)

Les participants à cet atelier, lors des universités d'été furent subjugués interloqués et pantois; désormais mesdames, messieurs les partenaires des collectivités territoriales, mesdames messieurs les représentants de nos institutions, ne soyez pas surpris que, lors de nos futures rencontres pour le montage des projets habitat jeunes sur les territoires, nous ayons la chemise trempée de sueur et les mains calleuses du laboureur ! Ce sera grâce à cette métamorphose et à la qualité du terrain cultivé (ceci pour rester dans l'esprit de la métaphore agraire) que nous pourrons conduire sereinement et à terme les projets de création et de réhabilitation des FJT de Bretagne

SOMMAIRE

Editorial / JP Caroff	p1
Le mot de l'Equipe Régionale	p1
Au fil du réseau URHAJ Bretagne	p2
Retour sur la formation « la fonction accueil dans les FJT »	p3
Convention unhaj/urhaj relative à la mise en œuvre du plan de développement régional	p3
Lecture Simple et Double	p4
Calendrier	p4
Bienvenue et Bonne Route	p4

EDITORIAL Par Monsieur Jean-Pierre CAROFF

Le quatrième Programme Local de l'habitat (PLH) de Brest métropole océane devrait être opérationnel en janvier 2008.

Les objectifs que se fixe notre collectivité sont à la mesure des enjeux qui se profilent pour les prochaines années :

- développer une offre d'habitat suffisante, diverse tant par les statuts d'occupation (locatif, accession) que par les coûts (50% à prix maîtrisés) ou par les acteurs (privés, publics), et bien répartie sur le territoire de la Communauté Urbaine. Elle vise pour cela une production nouvelle de 20 000 logements à l'horizon 2020.
- rendre effectif le droit au logement pour tous. Il importe de répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation d'exclusion sociale, notamment par une production de structures d'hébergements, de logements d'insertion, mais aussi d'adapter l'habitat pour les personnes vieillissantes ou pénalisées par le handicap, et enfin d'accueillir et de loger les jeunes.

S'agissant de ces derniers, les projections de l'INSEE montrent que le Pays de Brest devrait faire partie en 2020 des quatre Pays regroupant plus d'un jeune de 16-25 ans sur deux.

L'étude récemment menée sur les besoins en habitat des jeunes sur le territoire communautaire confirme les manques déjà pressentis en matière d'hébergement. Si la question du logement semble moins cruciale pour les 24 000 étudiants, il n'en demeure pas moins que pour les jeunes actifs, en formation ou encore en insertion, des progrès restent à accomplir. Même si les structures aujourd'hui en place sont une réponse appropriée, l'offre tant publique que privée ne satisfait que partiellement une demande qui tend à se spécialiser, émanant notamment des jeunes en situation de précarité, ou de décohabitation familiale, pour qui l'accès au logement se révèle problématique.

La collectivité entend contribuer à la mise en place de dispositifs adaptés, les projets de foyer soleil en centre-ville et de structure dans une commune de l'agglomération sont un début. Au-delà, il convient de diversifier les réponses, de favoriser l'accès des jeunes au logement de droit commun, notamment au logement conventionné, d'accompagner la mise en place d'un service de logement intergénérationnel.

Il reste que financer les mesures d'accompagnement et assurer le fonctionnement de ces divers dispositifs nécessite l'implication de tous les acteurs concernés.

Jean-Pierre CAROFF

**Vice Président délégué à l'habitat
de la Communauté Urbaine Brest métropole océane**

☞ ETUDES HABITATS JEUNES ET ACCOMPAGNEMENT DE PROJETS

- Le 11 septembre 2007, l'URHAJ a restitué l'étude relative aux situations de jeunesse et aux besoins en termes d'accueil et d'habitat des jeunes sur Brest Métropole Océane. Etude qui constituait le volet jeune du PLH 2008-2013 de BMO. Elle a permis de confirmer et de préciser des besoins pré-identifiés à Brest mais aussi de révéler des besoins en logements temporaires pour les jeunes sur des communes périphériques à Brest.

Un panel de réponses habitats jeunes temporaires a été proposé en complément des réponses existantes pour les différentes situations de jeunesse présentes sur le territoire.

- L'URHAJ participe en co-traitance avec Habitat et Développement Bretagne et Idéa Recherche à l'étude relative à l'accès au logement des jeunes initiée par le Conseil Général d'Ille et Vilaine. Elle doit aboutir à la définition en janvier 2008 de dispositifs concrets favorisant l'accès des jeunes au logement sur l'ensemble du territoire départemental et en adéquation avec la situation particulière des 7 Pays du département.

- Sur les **territoires non couverts**, plusieurs projets à des niveaux d'avancement différents :

- Communauté de Communes du Pays d'Auray : L'URHAJ réalise en co-traitance avec Agora Lorient une étude afin de cerner les besoins des jeunes actifs et en formation du territoire en terme d'habitat temporaire.

- Communauté de Communes de Moyenne Vilaine et du Semnon : La phase de montage opérationnel du projet FJT a commencé en septembre 2007, une première réflexion autour du bâti est en cours. Le projet de service logement a été validé par les élus, l'URHAJ devra aussi accompagner sa mise en œuvre.

- La COCOPAQ : L'URHAJ a signé une convention d'accompagnement avec les PEP 29, afin de les accompagner dans la mise en œuvre du projet de FJT à Quimperlé duquel elles seront gestionnaire.

☞ LES FORMATIONS

Pour l'année à venir la commission formation a défini trois grands thèmes :

-l'évaluation : comment se saisir de la nécessité de l'évaluation et en faire un moyen au service du projet de l'établissement ?

-Les jeunes en difficultés psychiques : la question des limites de l'accueil d'une certaine catégorie de public ?

-L'engagement et la participation des jeunes aux instances de représentations dans les résidences : comment aider les équipes socio-éducatives à susciter l'engagement des jeunes résidents ?

Et puis si l'envie vous en prenait de continuer, de poursuivre le travail commencé l'an passé dans certaines formations n'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons étudier avec vous la possibilité d'envisager une suite.

PS / avis au réseau/la commission formation recherche un ou une participant (e) pour venir renforcer l'équipe qui travaille à l'élaboration de ce plan.

☞ PARTENARIAT URHAJ/CAISSE D'EPARGNE

PELS : la caisse d'épargne régionale qui valide les demandes de pels souhaite recueillir l'avis de l'urhaj sur les dossiers concernant les membres de son réseau. Afin que nous ayons connaissance des dossiers lorsque la Caisse d'épargne nous contacte nous vous demandons de nous transmettre un double du dossier remis à votre agence locale Caisse d'épargne pour un financement pels.

Rappel : ce financement intervient en complément d'autres financements et lorsqu'aucune autre source de financements est mobilisable.

MICRO-CREDIT : le dispositif sera opérationnel au mois de novembre, la signature officielle des conventions URHAJ/CDC et URHAJ/Caisse d'épargne devant avoir lieu au cours de la deuxième quinzaine de novembre.

Avant d'être transmis à la caisse d'épargne/parcours confiance (association émanant de la caisse d'épargne qui assure l'accompagnement des emprunteurs) les dossiers seront examinés en interne du réseau par une commission régionale composée d'un représentant par département, vous pouvez d'ors et déjà proposer votre participation. Pour des raisons d'efficacité et de rapidité, cette commission pourra parfois fonctionner par internet.

FONDS MUTUALISTE : Son fonctionnement doit encore être précisé notamment par la commission pédagogie. Il a pour objectif de participer au financement d'actions collectives initiées par des résidents; Le fonds serait abondé par les résidents (1 euro par mois) et la caisse d'épargne (1 euro pour 1 euro). Les projets donneraient lieu à un avis des résidents à l'occasion des conseils de résidence.

☞ RENOUELEMENT DU BUREAU

Président : Claude BOUILLON

Vice-Présidente : Geneviève BASLE

Secrétaire : Arlette LENOTRE remplace Jean-Louis POTIER qui après 7 ans d'investissement a choisi de se retirer du Bureau. Il reste membre du C.A et est membre du pôle ressources.

Secrétaire Adjoint : Jacky MENOT

Trésorier : Alain VAILLANT

Conseillers Techniques : Jean BERTHOLET et Laurent MOBECHÉ

RETOUR SUR LA FORMATION LA « FONCTION ACCUEIL DANS UN FJT »

Cette formation s'est déroulée sur 3 jours en 2 modules les 21 et 22 mai 2007 à Rennes et le 7 juin 2007 à Saint-Brieuc

Extraits du Bilan effectué par le formateur :

« Les apprentissages effectués lors de ces trois jours ont favorisé les prises de conscience sur sa pratique professionnelle et sur celles des autres. Ils constituent un chemin, une alternative à l'expression basée sur la réaction émotionnelle...»

« Proposer aux personnes ayant effectué cette étape, d'approfondir « l'écoute » qui est le cœur de la dimension relationnelle rapporté à son métier. L'écoute est une compétence psychosociale nécessaire aux métiers qui mettent en relation et notamment les métiers d'accueil.

Clarifier en quoi consiste la fonction socio-éducative du métier de secrétaire /assistance dans un contexte d'évaluation. »

Béatrix PIEDTENU/ intervenante.

Témoignages de participants :

« Cette formation, qui pour la première fois s'adresse au personnel d'accueil, a été pour nous l'occasion de définir ensemble notre vision de l'accueil et l'importance de cette fonction dans l'action socio-éducative des FJT.

La collecte d'information, sa transmission, sa diffusion, le lien entre l'interne et l'externe, la nécessité de bien connaître la structure dans laquelle nous travaillons, ses partenaires, ses réseaux (bref, la communication), demande autant de savoir faire que du savoir être. Nous avons aussi pu constater les différences de prise en compte du poste d'accueil, autant dans les aspects matériels, (espace, convivialité, etc...), que dans les missions confiées aux personnes en postes dans les différentes structures.

Nous avons échangé sur nos pratiques et vu avec quels supports et outils chacune d'entre nous travaille (échange de documents : demande de logement, tarifs, règlement intérieur, titre d'occupation, etc...). Nous nous sommes, pour nos structures, mais aussi individuellement, enrichis de nos différences.

Au cours de cette formation nous avons appris, entre autres, à développer notre capacité à :

- mieux comprendre les éléments qui composent la communication,
- mieux gérer une situation conflictuelle.

Ce temps de travail nous a été bénéfique et nous a permis de prendre du recul.

De plus le fait d'être accueilli, pour cette formation, dans différents FJT nous a permis de connaître d'autres structures et à renforcer, vu de notre fenêtre, le sentiment d'appartenance à un réseau.

Le temps nous a manqué pour aborder tous les sujets et nous aimerions qu'une suite soit prévue afin d'approfondir certains aspects. »

Pour le groupe / Catherine GIEU et Brigitte NIVAUX
FJT Tremplin Vitré

Pour l'URHAJ cette formation a pleinement rempli son objectif. Le personnel d'accueil et les secrétaires se sont sentis valorisés et reconnus dans l'exercice de leur fonction. Le fait de pouvoir suivre une formation avec des salariés d'autres structures, salariés qui sont dans des interrogations similaires sur la manière d'exercer son métier, a ouvert des horizons sur la continuité de ce type d'expérience.

La balle est dans votre camp et l'Union Régionale est prête à réfléchir avec vous aux suites possibles.

CONVENTION UNHAJ/URHAJ RELATIVE A LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE DEVELOPPEMENT

L'URHAJ Bretagne a signé fin septembre, la convention UNHAJ/URHAJ qui relate les engagements pris par les 2 parties dans l'objectif de mener à bien le programme de développement de l'URHAJ Bretagne qui participe à celui de l'UNHAJ.

Comme nous l'avions présenté lors de la dernière Assemblée Générale de l'URHAJ, un des engagements forts du plan de développement régional est celui de la réalisation du « diagnostic association » sur l'ensemble des adhérents de la région d'ici à 2009.

Pour l'heure, 4 adhérents ont bénéficié de cet outil, la région étant composée de 21 adhérents, il reste 17 diagnostics à réaliser et à programmer sur les années 2008 - 2009.

Vous recevrez dans les jours à venir, un courrier vous demandant la position de votre association par rapport à cet outil et vos disponibilités pour réaliser le diagnostic. Sera joint à ce courrier, un document vous rappelant les objectifs et la démarche participative du « diagnostic association » qui nous le rappelons est davantage un support pour engager une discussion et déterminer conjointement les forces et faiblesses d'une association.

Le plan de développement régional c'est aussi le déploiement de l'offre et la réhabilitation de l'existant, pour la période 2007-2009 les objectifs ont été fixés à 324 logements créés et 328 logements réhabilités.

En amont du déploiement de l'offre, des études préalables ont été programmées et des démarches refondations sont inscrites dans le programme notamment pour accompagner des réhabilitations ou un repositionnement de l'offre habitat de l'association.

Enfin, un autre objectif du plan de développement est celui de la mise en œuvre et l'animation d'un groupe de réflexion autour de l'innovation architectural, associant différents experts. Ce travail associé à l'étude « financière » proposée par la DRE pourrait aboutir à la constitution d'une « boîte à outils » facilitant la réalisation de projets habitat pour les jeunes. Ces différents travaux seront réalisés de manière partagée avec les partenaires et acteurs concernés.

La réalisation de ce programme dépend de l'engagement de chacun de nous, il nécessitera aussi l'intervention de ressources extérieures à différents niveaux du programme (DLA, Experts (sociologue, architecte, maître d'ouvrage, etc.).

LECTURE SIMPLE ET/OU DOUBLE

« .../La caractéristique de la frontière, c'est d'abord qu'elle ne concerne pas uniquement les hommes, mais aussi les marchandises, les œuvres, etc., tandis que les murs ont pour fonction unique d'empêcher le passage des hommes. C'est ensuite qu'elle peut faire l'objet d'une reconnaissance mutuelle de part et d'autre de son tracé tandis que le mur est toujours, à certains égards unilatéral.

Les murailles, les murs ont, dans l'histoire de l'humanité eu pour fonction d'empêcher l'invasion des armées ennemies, l'afflux des populations considérées comme indésirables, mais aussi d'assurer l'isolement de populations les unes des autres, de s'opposer à l'arrivée de population asphyxiée dans les pays d'abondance - réelle ou imaginaire.

Mais les murs outre qu'ils sont des moyens souvent inefficaces, ne résolvent rien. La solution sera en revanche une frontière reconnue de part et d'autre. Le meilleur antidote au mur, c'est la reconnaissance mutuelle de la différence de soi et de l'autre à travers la frontière qui n'est pas un mur étanche, mais un lieu de reconnaissance et de passage.

Un monde sans frontière serait un désert, homogène, lisse, sur lequel vivrait une humanité nomade faite d'individus identiques, sans différences. Alors qu'un monde traversé de frontières, mais reconnues et acceptées de part et d'autre est un monde de différences coexistantes et de diversité florissantes ...etc. » *je vous recommande la suite et le début - le monde, vendredi 21 septembre, Yves Charles Zarka.*

Et un regard décalé...

« De mon village je vois de la terre tout ce qu'on peut voir de l'univers...

C'est pour cela que mon village est aussi grand qu'un autre pays quelconque, parce que je suis de la dimension de ce que je vois et non de la dimension de ma propre taille...

Dans les villes la vie est plus petite qu'ici dans ma maison à la crête de cette colline. Dans les villes les immeubles verrouillent la vue, cachent l'horizon, repoussent nos regards bien loin de tout le ciel, nous rapetissent parce qu'ils nous ôtent ce que nos yeux peuvent nous donner, et nous appauvrissent parce que notre unique richesse est de voir ».

Fernando Pessoa, Gardeur de troupeaux, Ed. Poésie /Gallimard

BIENVENUE A :

Frédéric MIGOT : Adjoint de direction FJT Fougères

Janick LE SOMMER : animatrice-révélatrice de territoire Trégor Jeunes Service Deust'a Lannion

Ronan ELIES: Directeur FJT Kérélie Brest

ET BONNE ROUTE A:

Anne-Yvonne MOREL : Directrice FJT Kérélie Brest et Référente Formation URHAJ, qui part sur une fonction de direction de maison de retraite

Lénaïck LE GOFF: Animatrice Amitiés Sociales Rennes

Nous joignons à ce journal, le programme d'activités de Deust'a, jeune structure d'animation créée par l'association Trégor Jeunes

L'union Régionale relaye cette information du Conseil régional pour soutenir la prévention du suicide en Bretagne.

« En Bretagne, le suicide n'est pas une fatalité »

La Bretagne est l'une des régions les plus touchées par le phénomène suicidaire en France. La mortalité par suicide en Bretagne est supérieure à la moyenne nationale. Les tentatives de suicide concernent plus particulièrement les personnes entre 25 et 64 ans et toutes les catégories professionnelles sont touchées.

Si le suicide constitue en Bretagne une souffrance collective, il n'en reste pas moins un sujet tabou qui peine à sortir de la confidentialité. Le Conseil régional a décidé depuis 2005 d'apporter une contribution au programme régional de santé publique. Face au constat du suicide en Bretagne, il s'est engagé à soutenir des actions innovantes de prévention et a choisi d'organiser, en lien avec ses principaux partenaires de santé réunis en comité de pilotage, une conférence de consensus sur cette thématique.

Tout au long du premier semestre 2007, un travail a été réalisé pour faire le point sur les connaissances actualisées autour du suicide en Bretagne. Le Comité de pilotage a sélectionné les questions prioritaires à soumettre à des experts. La conférence de consensus réunira ces experts, les professionnels concernés par cette question et le public afin de débattre sur les solutions à mettre en œuvre en matière de prévention. Un jury composé de personnes qualifiées sera par ailleurs constitué pour suivre les débats et émettre des préconisations à l'issue de cette séance publique qui aura lieu **samedi 20 octobre 2007 à Rennes de 9h30 à 17h30, au Centre Culturel Le Triangle**. Les inscriptions seront ouvertes jusqu'au 8 octobre, dans la limite des places disponibles sur : www.region-bretagne.fr/préventiondusucide »

CALENDRIER

17 octobre 2007 : Réunion « Sécurité Routière/Mobilité » à Rennes - 14h

22-23-24 octobre : 1^{er} module formation « Public en perte de repères » - Rennes

22 octobre : Formation « FJT et Territoire » - Rennes

25 octobre : Groupe Santé - Saint-Brieuc

29 octobre : groupe centres de formation - Dinan - 10h-16h

13 novembre : groupe Outils et pratiques - Rennes -14h00

20 novembre : Commission formation

22-23 novembre : 2^{ème} module formation « Public en perte de repères » - Vannes

27 novembre : CRFJT

28 novembre : Commission habitat - Dol de Bretagne - 14h

7 novembre : Bureau URHAJ -14h

11 décembre : Bureau et C.A. de l'URHAJ à Rennes

URHAJ BRETAGNE

28 rue de Brest
35000 RENNES

Tel. : 02.99.59.19.15

E-Mail : bretagne@ufjt.org

Rédacteurs:

Jean Baranger

Marie-Laure Bourguin